

**Daniel PAUL**  
*Député de Seine Maritime*  
*Conseiller Municipal du Havre*

Le Havre, le 19 novembre 2010

Monsieur Eric BESSON  
Ministre chargé de l'Industrie,  
de l'Energie et de l'Economie numérique  
139 rue de Bercy  
75572 PARIS Cedex 12

*N/Réf: DP/FD 19.11.2010/ Ent/Renault*  
*(Pour toutes correspondances,*  
*Merci de rappeler les références ci-dessus)*

Monsieur le Ministre,

Le 20 mai dernier, la 1<sup>ère</sup> réunion du « comité de suivi », sur la situation de l'usine Renault-Sandouville, se tenait à la sous-préfecture du Havre. Ce comité a pour objectifs de « *travailler sur les voies et les moyens pour développer l'emploi, à terme, à Sandouville, de capitaliser sur les compétences à travers une politique ambitieuse de recrutement et de formation et de créer les conditions de compétitivité du site, pour le rendre attractif et permettre d'augmenter sa production* ».

Ces objectifs traduisent les engagements pris par le Président de la République et le Président du groupe Renault-Nissan, lors de leur venue à Sandouville le 6 octobre 2009.

A l'issue de cette 1<sup>ère</sup> réunion, rendez-vous avait été pris pour l'automne, et, lors du « Mondial de l'automobile », Mme DOR, déléguée du Président de Renault, le 20 mai, m'avait confirmé que cette rencontre aurait lieu courant novembre.

Or, non seulement aucune date n'est encore fixée, mais les informations concernant la situation de l'usine de Sandouville sont alarmantes. Ainsi, les salariés ont appris en Comité d'Entreprise que les chaînes de production de « Laguna » et de « l'Espace » connaîtraient plus de 70 jours de chômage technique en 2011, que l'usine fermerait 2 mois l'été prochain, que le dispositif permettant le versement de l'intégralité des salaires s'arrêterait fin 2010....

Vous comprendrez l'inquiétude des salariés, comme celle des habitants de la région havraise, devant de telles perspectives. Elles méritent un examen attentif, tant on peut craindre la passivité du groupe Renault, dont les objectifs tiennent en points de croissance financière.

.../...

La promesse faite le 6 octobre aux salariés engage ceux qui l'ont annoncée, c'est-à-dire le Président de la République et le Président du groupe dont l'Etat est le 1<sup>er</sup> actionnaire. Il appartient donc au gouvernement de faire respecter cet engagement en demandant à la direction de Renault de tenir le sien concernant le devenir du site et des fabrications et en rassurant tous les salariés sur le maintien des salaires.

Faut-il rappeler que les personnels ne sont responsables ni de la stratégie de Renault qui privilégie les délocalisations des fabrications de Sandouville, ni des retards dans les négociations avec d'autres partenaires pour conforter le projet d'utilitaires, ni des rejets de toutes les propositions des syndicats visant à diversifier les activités du site ...

Je vous demande donc de peser auprès de la direction de Renault, pour que la réunion du Comité de suivi se tienne comme prévu et pour que les engagements industriels et sociaux soient tenus.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Daniel PAUL